

Regroupement Pédagogique Intercommunal Bouxwiller - Durmenach - Roppentzwiller - Werentzhouse

Ecole élémentaire de Bouxwiller - 03 89 40 38 56

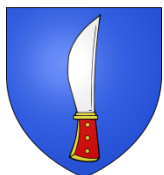
Ecole maternelle de Durmenach - 03 89 07 99 73

Ecole élémentaire de Roppentzwiller - 03 89 25 81 89

Ecole élémentaire de Werentzhouse - 03 89 40 37 92

Courriel : ecole.elementaire.durmenach@wanadoo.fr ou ce.0680393h@ac-strasbourg.fr

Adresse postale : 4, place du foyer 68480 DURMENACH



Procès Verbal du Conseil d'école du 26 juin 2020

Présents :

M. Gutzwiller Eric, maire de Werentzhouse
Mme Mangold Karine, adjointe au maire de Werentzhouse
M. Ruetsch Jean-Jacques, adjoint au maire de Bouxwiller
Mme Bingler Stéphanie, adjointe au maire de Roppentzwiller
Mme Vantrepol Valérie, Présidente du SIAS
Mme Cunin Virginie, déléguée du SIAS
M. Haus Bruno, délégué du SIAS
M. Theurillat Jonathan, délégué du SIAS
Mme Zundel Véronique, déléguée du SIAS
Mme Gafanesch Léa, parent d'élève
Mme Gempin Aurore, parent d'élève
M. Hauss Frédéric, parent d'élève
Mme Kirchhoffer Julie, parent d'élève
Mme Kleiber Camille, parent d'élève
Mme Misslin Gaëlle, parent d'élève
Mme Pasquet Candie, parent d'élève
M. Rueher Raphaël, parent d'élève
Mme Ruetsch Sandrine, parent d'élève
Mme Parmentier Marie, directrice du RPI
M. Bertsch Olivier, enseignant
Mme Faffa Laurence, enseignante
Mme Gambs Christine, enseignante
Mme Girardot Anaïs, enseignante
Mme Mergy Laura, enseignante
Mme Zimmermann Audrey, enseignante

Excusés :

M. Eggenpieller Jean-Claude, maire de Roppentzwiller
M. Heudecker Jean-Luc, maire de Bouxwiller
M. Springinsfeld Dominique, maire de Durmenach
Mme Drexler Sabine, adjointe au maire de Durmenach
Mme Anthony Audrey, déléguée du SIAS
Mme Stehlin Gwenaël, parent d'élève
M. Blumé Eric, Inspecteur de l'éducation nationale

1) Mot d'accueil et lecture du compte-rendu du 1er conseil d'école

Ouverture du Conseil d'école à 19h et présentation des nouveaux délégués du SIAS.

Approbation du Conseil d'Ecole du 1er trimestre (08/11/2019) à l'unanimité.

2) Effectifs des classes et organisation en 2020/2021

Le RPI comptera 149 élèves à la rentrée qui seront répartis dans 6 classes. La répartition par classe sera faite cette dernière semaine. En effet, en raison des conditions sanitaires, de nombreux parents inscrivent ou radient leurs enfants ces 2 dernières semaines de classe. Voici les effectifs prévus à ce jour par niveau :

- PS : 14 élèves
- MS : 14 élèves
- GS : 19 élèves
- CP : 22 élèves
- CE1 : 14 élèves
- CE2 : 24 élèves
- CM1 : 20 élèves
- CM2 : 22 élèves

Mme Parmentier et Mme Gambs s'occuperont des classes de maternelle ; M.Bertsch de la classe de CP ; Mme Tromp des classes CE1/CE2, Mme Faffa des classes CE2/CM1 et Mme Zimmermann des classes CM1/CM2.

Mme Lehry et Mme Andres conservent leur poste de ZIL rattaché à l'école.

Pas de changement au niveau des Atsems : Mme Evelyne Muller sera en classe de PS/MS et Mme Laetitia Metzger en classe de PS/GS.

3) Rentrée échelonnée des élèves de l'école maternelle

Une demande de rentrée échelonnée pour les élèves de maternelle pour la rentrée de septembre 2020 a été faite auprès de l'IEN comme les années précédentes. M.Blumé l'a validée le 08/06/20.

La visite d'école pour les futurs élèves de PS a été annulée en raison du protocole sanitaire. Un dossier avec le livret de PS, le questionnaire (aide pour les enseignantes pour connaître au mieux les habitudes de l'enfant et pour permettre une première scolarisation réussie), la liste du matériel, un courrier de Mme la DASEN, un flyer sur la scolarisation des PS, le formulaire du temps de présence l'après-midi, a été envoyé par courrier.

Intervention de Mme Kleiber : idée pour les futurs PS d'envoyer une photo de la classe, des locaux, des enseignantes et de l'équipe éducative (ATSEM) pour permettre une bonne rentrée à l'enfant, éviter un stress et le fait que l'enfant soit perdu, avant la rentrée scolaire.

RENTREE ECHELONNEE SEPTEMBRE 2020

	Mardi 1	Jeudi 3	Vendredi 4
Matin	PS Pas d'accueil MS/GS	Classe entière	Classe entière
Après-Midi	MS/GS Pas d'accueil PS	MS/GS Accueil facultatif PS	Classe entière

Vote : approbation de la rentrée échelonnée par l'ensemble du conseil

4) Modalités de scrutin des élections des représentants des délégués de parents d'élèves

Le décret n°2019-918 du 30 août 2019 propose diverses mesures de simplification pour les élections, à savoir un vote uniquement par correspondance et plus de vote direct dans l'urne.

À titre indicatif, il n'y avait aucun vote dans les urnes en 2019 et 5 votes dans l'urne en 2018.

Vote : adopté par l'ensemble du conseil

Proposition de M. GUTZWILLER pour réaliser un vote électronique, proposition à envoyer à la DSDEN de Colmar.

5) Bilan de la continuité pédagogique durant la fermeture de l'école

Fermeture de l'école vendredi 6 mars au soir suite à l'annonce ministérielle de la fermeture des écoles du département suite à la propagation du Covid-19. Une réunion d'organisation de l'équipe enseignante a été faite dès le lundi matin 09 mars pour la mise en place de la continuité pédagogique en accord avec la circulaire parue le dimanche 08 mars. Mise en place des modalités de la continuité pédagogique avec création d'une adresse mail temporaire pour chaque classe (diffusion du travail et des corrections), soit de manière quotidienne, soit hebdomadaire. Les informations générales de l'école ont transité par le site « Mes alertes ».

Bilan très positif car la continuité pédagogique a bien marché, tous les élèves ont répondu aux sollicitations des enseignants : aucun élève « décrocheur » n'a été recensé fin avril (demande de la DSDEN).

Communication régulière entre l'équipe enseignante (visioconférences, mails, téléphone) ainsi qu'avec l'IEN (la directrice était en lien 4 puis 2 fois par semaine avec l'inspecteur par téléphone) : les consignes et les conseils hiérarchiques étaient communiqués facilement : il n'y a pas eu de rupture au niveau de l'équipe enseignante.

Remerciements de Mme Parmentier à tous les collègues pour leur investissement et leur collaboration durant cette période « sans repos ».

Remerciements de Mme Parmentier à l'IEN pour leur suivi régulier.

Intervention de M.Haus : remerciements à toute l'équipe enseignante pour le travail fourni.

Intervention de Mme Gempin : l'école a-t-elle accueilli les enfants des soignants ? *Pas d'enfants dans ce cas dans le RPI.*

6) Bilan du déconfinement et de la reprise de l'école et préparation de la rentrée 2020

Mise en lien avec les communes et le SIAS dès les vacances scolaires du printemps pour une possible réouverture le 11 mai 2020.

1^{ère} question commune : combien d'élèves reviendraient en classe, d'où la mise en place du 1^{er} sondage : **28 « OUI » (18.5%) et 123 « NON » (81.5%)**.

2^{ème} question : comment rouvrir les écoles en respectant le protocole sanitaire diffusé quelques jours avant la reprise du 11 mai. Une synthèse des 60 pages du protocole a été réalisée pour les 4 communes avec une conclusion d'impossibilité d'ouverture de l'école car de nombreux points du protocole ne peuvent être réalisés sur tous les sites (Durmenach était le seul site où le protocole était réalisable car les bâtiments sont plus récents (nombreuses sorties) et le personnel adulte est assez nombreux).

Décision commune de reporter l'ouverture de 15 jours (25/05) et appel à l'équipe mobile de sécurité sanitaire proposée par le rectorat pour la mise en place du protocole.

Réunion le 15 mai en présence des 4 communes, du SIAS, du représentant des délégués de parents d'élèves, de M.Blumé IEN et M.Vivo conseiller prévention du département.

Visite des 4 sites en expliquant les possibilités et les impossibilités de mise en place du protocole. L'information stipulant l'interdiction d'un enseignant seul sur site a entraîné le déménagement des classes de Bouxwiller et de Werentzhouse sur Durmenach et Roppentzwiller jusqu'à la fin de l'année scolaire.

La rentrée des CP a été décalée au 02/06, puis au 09/06 pour les autres niveaux, pour permettre une rentrée progressive demandée par le gouvernement.

Conseil d'école exceptionnel mardi 19 mai en présence de l'IEN pour acter les décisions prises lors la visite du 15 mai et les communiquer aux parents.

Mise en place du 2nd sondage pour connaître les élèves susceptibles de revenir durant cette rentrée échelonnée du 25/05 au 08/06 : **41 « OUI » (27.2%) et 89 « NON » (58.9%)**.

Plusieurs parents avaient répondu « NON » pour le 11/05 mais seraient plus confiants pour le mois de juin d'où ce 2^{ème} sondage.

Plusieurs écoles du secteur ont fait part d'un retour progressif des élèves après leur ouverture mi-mai car les parents prenaient de plus en plus confiance. Elaboration du 3^{ème} sondage pour connaître le nombre exact des élèves en classe car la capacité d'accueil était de 4m² par enfant : possibilité de groupes de 10 enfants de PS au CE2, puis 12 enfants du CE2 au CM2.

Calcul du nombre d'élèves pouvant être présents dans le bus dans le respect des règles sanitaires imposées : une demande à certains parents de les emmener directement sur site a été faite par Mme Vantrepol car la capacité d'accueil ne couvrait pas le nombre d'élèves scolarisés.

Bilan très positif pour l'ouverture ; le protocole sanitaire est bien appliqué, les enfants sont très réceptifs et font preuve de beaucoup de bonne volonté pour la mise en place des gestes barrières.

Ouverture obligatoire depuis le 22/06 avec la mise en place d'un protocole sanitaire « allégé » : **retour de 93 élèves (62%)** : ce protocole permet d'accueillir tous les élèves de maternelle (plus de distanciation physique) et la plupart des élèves d'élémentaire (avec 1m d'écart).

La classe de Werentzhouse a pu retourner sur site, car la restriction d'un enseignant seul sur site a été levée.

Rentrée 2020 : Ce protocole « allégé » est la base à suivre pour la rentrée scolaire de septembre 2020, sous réserve de l'évolution de la pandémie.

Tous les sites seront rouverts : les classes de Werentzhouse et de Bouxwiller retourneront dans leurs locaux. Mise en place d'une personne supplémentaire pour les communes de Bouxwiller/Werentzhouse et Roppentzwiller si le nombre d'adulte n'est pas suffisant pour respecter le protocole.

Intervention de M. GUTZWILLER : demande de 4 services civiques. Demande de la fonction de la personne supplémentaire à BOUXWILLER et WERENTZHOUSE : utile pour le lavage des mains, la désinfection des sanitaires, le respect du protocole.

Remerciements de Mme Parmentier aux 4 maires, Mme Vantrepol et M.Brand du SIAS et aux collègues pour l'organisation de l'école durant la pandémie.

7) Interventions des délégués des parents d'élèves

M.RUEHER :

* En début d'année, lors de la formation informatique faite pour les PS/MS (en APC), le plan vigipirate demande la porte fermée mais la porte grande ouverte. Cela était avant l'heure de ménage. Mme SCHULLER a été prévenue. *Les élèves sont capables d'ouvrir la porte donc demande de Mme PARMENTIER au SIAS pour rajouter un verrou en hauteur.*

* Lors de l'absence de Mme PARMENTIER, gros manque de communication : l'enseignante remplaçante ne s'est pas présentée donc inquiétude des parents de confier leur(s) enfant(s) à une enseignante non connue des parents. Remarque faite directement à la remplaçante. *Rappel/information : lors de l'absence d'un directeur, celui-ci est remplacé au bout d'un mois. Lorsqu'un(e) enseignant(e) remplace, elle est censée suivre ce que l'enseignant(e) titulaire a mis en place ou est en train de mettre en place. Hors la remplaçante de Mme PARMENTIER n'a pas suivi les progressions/programmations établies. (Rappel de la liberté pédagogique de l'enseignant)*

* Le masque est-il obligatoire pour l'équipe pédagogique ? *Non quand l'enseignant est à plus d'1 mètre.*

* Rentrée scolaire : faut-il demander la participation pour la COOP, les parents peuvent ne pas donner cette participation dans la mesure où il fallait utiliser cet argent pour imprimer le travail (feuilles+encre) durant le confinement. *Rappel de Mme PARMENTIER : la participation pour la COOP est facultative donc non obligatoire. L'enseignant n'a pas le droit d'obliger cette participation.*

Mme KIRCHHOFFER :

* Remerciements à l'équipe vis-à-vis de la continuité pédagogique, à l'équipement des masques pour les enfants.

* En élémentaire : demande de faire un courrier aux parents pour les rassurer que certaines notions seront reprises dès le début de l'année 2020/2021.

* Question : souvenir de la photo de classe. *Apport d'information de Mme PARMENTIER : l'équipe enseignante en reparlera à la rentrée, idée du photographe : faire un photomontage pour en faire une photo de classe.*

Mme GAFANESCH :

* Pas de remarque en particulier, si ce n'est les différences auxquelles font/feront face les enfants vis-à-vis du suivi scolaire.

Mme GEMPIN :

* Comment le périscolaire s'est passé à la reprise ? *Pas d'enfant au péri à la reprise du 25/05, seulement 2 enfants y sont retournés lundi 22/06. Rappel : protocole strict au périscolaire et protocole de l'Education Nationale arrivés tardivement.*

* Lors de l'absence de l'enseignante, 2 enfants en MS de Werentzhouse étaient censés venir en bus mais 1 enfant est sorti/ a été sorti du bus : *pour l'un le parent était présent, ce qui ne devait pas être le cas du second.*

* Présentation des enseignantes quand elles décrochent le téléphone : *sera mis en place.*

Mme RUETSCH :

* Question pour le bus : lors de l'absence de la personne en charge du bus, les parents qui accompagnent dans le bus sont-ils assurés ? *Uniquement les parents délégués. Mme VANTREPOL propose aux parents d'accompagner pour le bus.*

* Lorsqu'un enfant a un accident durant le temps scolaire, quelle est la procédure à suivre pour l'enseignant ? : *L'enseignant doit appeler en 1^{er} impérativement le SAMU (car celui-ci nous dit ce que l'enseignant est censé faire) puis en 2nd les parents. Demande de Mme RUETSCH pour avoir un protocole écrit de la démarche que l'enseignant doit suivre. Pas de protocole écrit existant car les informations ont été reçues oralement en réunion directeur. Le sujet sera abordé à toutes les réunions de parents d'élèves à la rentrée scolaire.*

* Demande à ce que les enseignants soient disponibles durant la pause méridienne en cas d'urgence (malaise d'un enfant à la sortie du bus). *On ne peut pas obliger les enseignants à être disponible pendant la pause méridienne car c'est en dehors de leur temps de travail.*

Mme MISSLIN :

* Es-ce que Valérie WIRA a une formation de 1^{er} secours ? *Non, elle peut être envisagée.*

* Que faire des affaires scolaires des élèves qui ne reviennent plus avant septembre ? *Les permanences sont déjà assurées par tous les enseignants.*

8) Intervention des élus

Mme VANTREPOL :

* Mise en place de la charte du bus, passage dans chaque classe de Mme Vantrepol, Mme Wira et la directrice pour expliquer les règles. Chaque élève et chaque parent l'ont signé. Elle sera reconduite en septembre 2020, les sanctions seront appliquées (et expliquées dans la charte).

* Remerciements à Mme Parmentier, les maires, les enseignants, les Atsems et les agents d'entretien pour le travail fourni.

* S'il y a un souci dans le transport, ne pas interpeler Mme Wira. Cela engendre des retards importants ; le secrétariat doit être appelé à Bouxwiller.

* Validation des 2 créneaux piscine pour l'année prochaine.

M.HAUS :

Remerciement aux enseignants pour le travail effectué durant la continuité pédagogique.

Mme MANGOLD :

Remerciements à Mme Vantrepol pour le travail effectué

Mme BINGLER :

Remerciements aux enseignants et au SIAS.

9) Intervention des enseignants

- Modification du règlement intérieur en cas d'absence de 2 enseignants sur site (Durmenach et Roppentzwiller) : *Si aucun remplaçant n'est disponible et que le site de Durmenach est fermé (2 classes non remplacées): les enfants seront accueillis sur le site de Werentzhouse dans la 2^{ème} classe et seront accompagnés des professionnels compétents tout au long de la journée.*

- Service civique : Remerciements à Melle Carniel Anaïs pour son travail au sein de l'école en tant que service civique, son investissement et son sérieux. Fin du contrat début juillet, demande d'un nouveau service civique à la rentrée. Préférence pour prendre une personne dans un des villages du RPI.

Intervention de M.Gutzwiller : est-il possible d'avoir un service civique par site ? *Demande sera faite au Rectorat.*

- Agréments piscine : session de formation jeudi 10/09 à Ferrette et vendredi 11/09 à Tagolsheim. Les parents intéressés peuvent se faire connaître auprès de la directrice le plus tôt possible. 2 créneaux à nouveau alloués pour l'année scolaire 2020/2021 (1^{er} trimestre le lundi après-midi et 3^{ème} trimestre le jeudi matin).
- Tonte du gazon à Durmenach : à éviter durant les matinées d'école ; demande d'entretien plus régulière au niveau des mauvaises herbes dans la cour et sur la plate-forme du bus.
- Retour des élèves en classe très positif, beaucoup de progrès ont été constatés en peu de temps.
- M.BERTSCH : Remerciement à Mme Vantrepol pour l'achat de l'imprimante. Les voyages scolaires seront déplacés l'année prochaine, l'argent sera réaffecté à un nouveau voyage.
- Mme FAFFA : Demande de réparation du toit du garage à vélos et divers travaux (lumière, porte d'entrée)
- Mme GAMBS : Remerciement à Mme Vantrepol pour la nouvelle photocopieuse : très pratique, possibilité de faire des photocopies couleurs.

Clôture à 21h45.